



Notice descriptive technique

Gros œuvre

Planchers et murs en béton armé, épaisseur suivant l'étude de béton armé et la réglementation acoustique en vigueur.

Toiture et étanchéité

- La charpente sera réalisée en procédé industriel ou traditionnel en fonction des nécessités techniques
- La couverture sera en bac acier avec isolation thermique (épaisseur suivant étude thermique).

Façades

- Les façades seront réalisées en bardage bois sur isolation extérieure ou en enduit de façade traditionnel sur isolation extérieure ou en parement pierre sur isolation par l'extérieur suivant les plans des architectes.

Menuiseries extérieures

- Les fenêtres et les portes-fenêtres seront en bois traité, ouvrant à la française ou coulissant assurant une isolation thermique conforme aux normes et isolation phonique vis-à-vis des bruits extérieurs.
- Vitrage double isolant conforme aux réglementations acoustiques et thermiques en vigueur.

Menuiseries intérieures

• Portes palières

Portes iso phoniques bois ou métalliques habillées en bois

• Portes intérieure

Portes bois posées sur huisserie bois, poignée tubulaire.

• Placards

Coulissants bois identique aux portes intérieures, ou ouvrant à la française pour placards inférieurs à 1m

Cloisonnement

- Distributions intérieures en cloisons alvéolaires de type Placostyl ou bois suivant localisation.
- Séparatif des logements en mur béton suivant localisation.

Sanitaires

• Salles de bains – Salles d'eau

- Robinetterie mitigeuse.
- Baignoire acrylique ou bac à douche, dimensions selon plans, de teinte blanche, jupe de baignoire en bois assortie au meuble vasque.
- Vasque de teinte blanche sur meuble équipé de 1 ou 2 portes en bois massif.
- Miroir au droit du plan vasque.
- Applique lumineuse au droit du plan vasque.
- Pare baignoire ou pare douche.

WC

- Bloc WC suspendu en porcelaine blanche à réservoir à double détente 3 et 6 litres attendant à mécanisme silencieux et abattant double.

Cuisine

- attentes eau chaude, eau froide et eaux usées

Chauffage et Production eau chaude sanitaire

- Chauffage électrique avec base au sol et appoint par des convecteurs radiants. Lignes pilotes des convecteurs raccordés au programmateur journalier de chauffage.
- Radiateur sèche serviette électrique dans les salles de bains.

V.M.C

- Système de ventilation mécanique contrôlée simple flux avec extraction dans les pièces humides et grilles d'aération dans les pièces principales.

Isolation thermique et phonique

- Un soin particulier sera apporté au choix des matériaux et à la conception des ouvrages de façon à obtenir les performances d'isolation thermique et acoustique conformes aux réglementations en vigueur (traitement des planchers, des façades par isolation extérieure et intérieure, des murs séparatifs entre logements, de l'ensemble des gaines techniques).





Revêtements des sols

• Chambres - Cabines fermées - Placards attenants

Etages des duplex

Revêtement de type parquet flottant ou collé et plinthes assorties.

• Séjour - Dégageement - Hall - Cuisine - Cabines ouvertes WC - Salle de bains - Salle d'eau

Carrelage 45x45 sauf SDB, Salle d'eau et WC 30x30 avec plinthes assorties.

• Balcons et Terrasses

- Balcons : béton brut habillé de bois ou plancher bois suivant localisation.
- Terrasses accessibles : dalles bois.

Murs et Plafonds

• Murs des pièces sèches

Enduit plâtre taloché ou frisette bois suivant localisation.

• Murs des pièces humides

- Faïences toute hauteur au pourtour de la pièce format 25x33 avec frise pour sdb et salles d'eau
- Faïences sur une hauteur d'un mètre environ format 25x33 pour les WC complément en enduit plâtre taloché
- Enduit plâtre taloché dans la cuisine

• Plafonds des pièces sèches et humides

Peinture.

Electricité

- L'installation est encastrée avec équipement points lumineux et prises de courants.
- Appareillage de type LEGRAND, ARNOULD, ou similaire.
- Installation électrique conforme à la NFC 15.100.
- Prise antenne avec parabole unique en toiture (réception chaînes hertziennes + Canal + et satellite).

Cheminées dans les appartements des derniers niveaux

Boisbeau en attente pour les duplex du bâtiment C.

PARTIES COMMUNES

Halls d'accueil de la résidence

- Le revêtement de sol sera en carrelage grès cérame antidérapant avec plinthes assorties.
- Les murs seront revêtus d'un revêtement mural décoratif suivant la décoration de l'ensemble.
- Plafonds décoratifs acoustiques avec spots d'éclairage intégrés.

Paliers d'étages

Revêtement de sol des dégagements intérieurs en tapis aiguilleté grand passage

CLAUSES PARTICULIERES

Implantation des murs et des cloisons

Les côtes relevées après exécution des travaux peuvent être supérieures ou inférieures à celles indiquées sur les plans dans une tolérance de cinq pour cent.

Modification des prestations

- La présente notice descriptive sommaire est établie à titre indicatif.
- Le constructeur se réserve le droit de modifier certains détails de construction ou de prestations définis dans ce document.
- Dans le cas où les délais d'approvisionnement de certains matériaux ou matériel ne seraient pas compatibles avec le respect du planning des travaux, le constructeur se réserve le droit de les remplacer par des matériaux disponibles de qualité similaire.



Promotion

Accelia
promotion immobilière